

Région et Département : scrutin et compétences

Elections 2021 : quelles sont les compétences des régions et des départements?

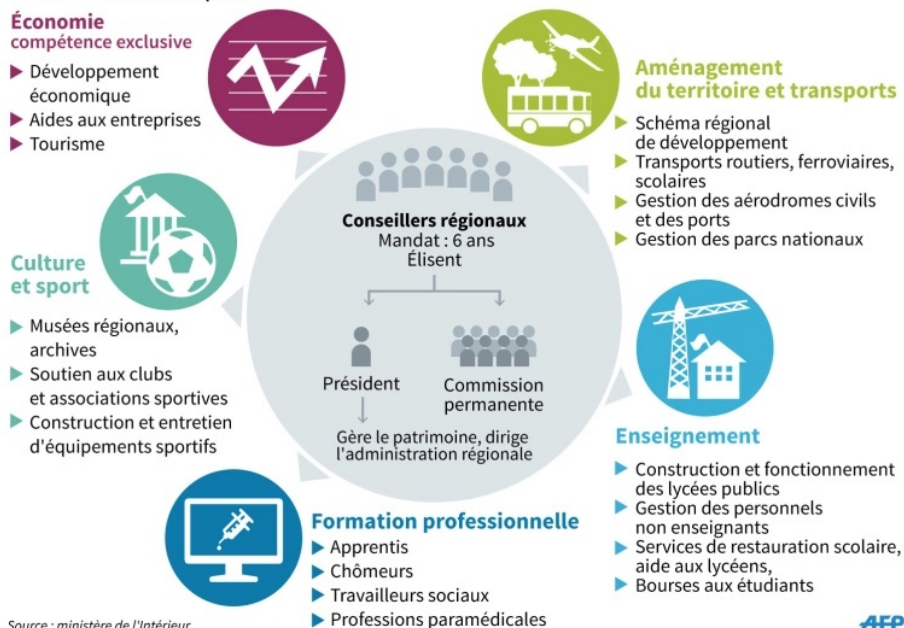


Elections régionales 2021

- Les Français sont appelés aux urnes pour élire les 1767 conseillers régionaux des 13 régions pour une durée de 6 ans.
- Les listes sont paritaires, constituées d'un candidat de chaque sexe
- mode de scrutin : [liste proportionnel avec prime majoritaire à deux tours](#).

Le conseil régional

Fonctionnement et compétences



ainsi que des Compétences partagées avec les autres collectivités et l'Etat

Les Régions partagent enfin des compétences avec les autres collectivités, notamment le sport (ex : gestion des Creps, Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives), la culture (promotion des langues régionales, soutien à la création, etc.), le tourisme, la santé (ex : lutte contre les déserts médicaux), la lutte contre la fracture numérique, etc.

Elections Départementales 2021

- Les Français sont appelés à voter aux urnes en même temps que les Régionales , en raison de la Covid-19, pour élire les conseillers départementaux pour 6 ans.
- Les candidats se présentent en binôme d'un homme et d'une femme, les binômes doivent aussi être de sexe différent
- Les départementales se présentent dans le cadre de canton
- mode de scrutin [binominal mixte majoritaire à deux tours](#)

Ils forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental (nouveau nom du conseil général). Le conseil départemental "règle par ses délibérations les affaires du département".

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

101 départements

4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels Voirie départementale

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

Musées départementaux